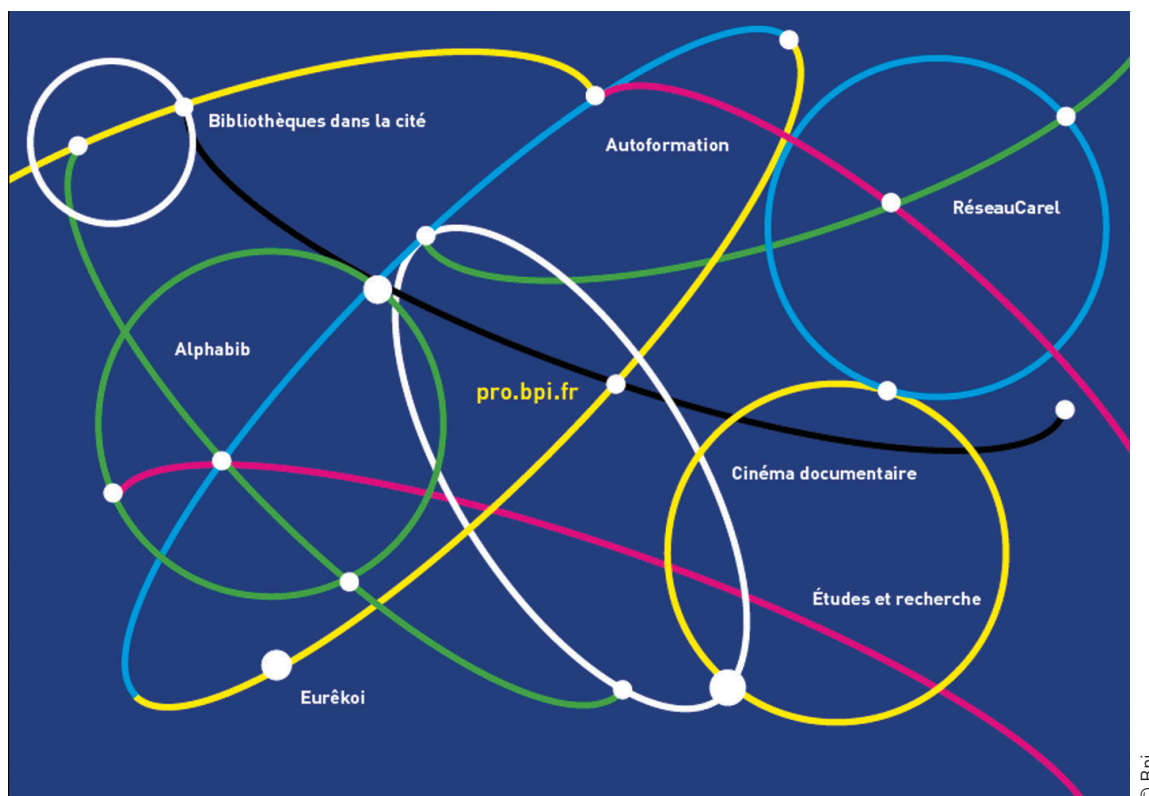


La coopération nationale et internationale



La Délégation à la coopération nationale et internationale assure une mission de conseil et d'appui auprès de la direction de la Bpi, à laquelle elle est directement rattachée, dans la définition et la mise en œuvre d'une politique de coopération avec les bibliothèques françaises et étrangères, ainsi qu'avec divers organismes œuvrant dans le champ de la lecture publique.

La Bpi opérateur national

La coopération nationale est structurée dans le cadre d'un Conseil de coopération qui s'appuie sur des convergences globales. Celui-ci rassemble 13 bibliothèques municipales ou intercommunales et 2 bibliothèques départementales ayant signé des conventions de coopération globale avec la Bpi, l'association « Réseau Carel » liée par convention à la Bpi (voir ci-dessous), ainsi que l'Enssib, la Ville de Paris et 4 associations professionnelles, ABE, ADBDP, ADBGV et la FILL. Il permet une consultation des partenaires de la Bpi sur les actions de coopération, et le Service du Livre et de la Lecture (Direction générale des médias et des industries culturelles / ministère de la Culture et de la Communication) y assiste. Le Conseil de coopération a été réuni trois fois en 2016, le 14 janvier, le 28 juin et le 13 décembre, la troisième réunion visant à établir un rythme régulier de deux réunions par an, l'une en juin et l'autre en décembre. Ces conseils permettent de présenter les actions de coopération menées par la Bpi et les perspectives (service de recommandations développé dans Eurêkoi, plateforme du cinéma documentaire, évolution du site Bpi pro, partenariat avec la Cité des métiers, l'étude SLL/Bpi sur la fréquentation des bibliothèques dans les quartiers Politique de la ville) mais ont aussi pour objectif de donner la parole aux bibliothèques

territoriales et aux associations professionnelles pour favoriser les échanges de pratiques et d'expériences et les débats entre les membres du Conseil de coopération. Ainsi ont été présentés les actions de l'association « RéseauCarel », le projet de service et d'extension des horaires d'ouverture du réseau de lecture publique de l'agglomération de Clermont-Ferrand, les résultats partiels de l'enquête sur les impacts de l'intercommunalité, menée en (ex) Basse-Normandie, le changement d'organisation à la Bibliothèque municipale de Bordeaux, l'étude d'impact des bibliothèques menée par la BDVO (Bibliothèque départementale du Val d'Oise).

Outre ces conventions globales, la coopération nationale s'appuie sur des initiatives thématiques dans les domaines d'excellence de la Bpi et crée des partenariats par projets, regroupant plus de 1000 bibliothèques du territoire.

Le développement des ressources numériques : le Réseau Carel

La Bpi soutient activement le fonctionnement et le développement de l'association « Réseau Carel » (Coopération pour l'Accès aux Ressources numériques en bibliothèques). Dans le cadre d'une convention de prestation de service à titre gratuit, mise en place entre la Bpi et l'association « Réseau Carel », la Bpi affecte un équivalent temps plein au soutien à l'association « Réseau Carel » :

- négociation avec les fournisseurs (négociation encadrée par le bureau de l'association)
- participation aux groupes de travail
- animation et développement du site collaboratif²
- administration : secrétariat du bureau et du Conseil d'Administration, organisation de la journée d'étude annuelle, participation à la lettre d'actualité
- coordination du suivi des adhésions et de la gestion du fichier adhérents (externalisés)
- trésorerie : assistance au trésorier de l'association, avec qui la répartition des rôles a été clarifiée

Au sein de la Bpi, ces tâches sont partagées entre le Service des ressources électroniques et la Délégation à la coopération. La Bpi est membre du Conseil d'Administration de l'association et participe à tous les groupes de travail thématiques.

À la fin de l'année 2016, 400 collectivités territoriales étaient adhérentes de « Réseau Carel ».

Les résultats et l'analyse de l'enquête qualitative menée en 2015 ont été publiés au printemps 2016³ et les avis des adhérents sont venus enrichir les fiches d'évaluation disponibles sur le site du « Réseau Carel ».

Le Réseau Carel, ainsi que la Bpi – à titre propre – ont été invités à collaborer au baromètre de l'accessibilité numérique durant l'année 2016. Réseau Carel a organisé, avec le soutien du SLL, une matinée d'étude sur ce sujet en direction notamment des éditeurs afin de diffuser les bonnes pratiques en la matière.

Les relations étroites avec l'association « Réseau Carel » sont entrées dans une phase de maturité et 2016 a permis la formalisation d'un certain nombre de procédures. Les actions de la négociatrice Carel auprès des adhérents (en nombre croissant et d'une plus grande hétérogénéité) augmentent régulièrement, parallèlement au nombre et la complexité des négociations, qui s'appuient désormais de plus en plus sur les travaux des groupes de travail et les avis des adhérents.

2. <http://www.reseaucarel.org/>

3. <https://www.reseaucarel.org/page/l-enquete-reseau-carel-2015-integralite-des-resultats>

Études et recherche

► Programmes de recherche nationaux

Programme de recherche 2015 réalisé en collaboration avec le service du livre et de la lecture (SLL-DGMIC) :

« Présence des bibliothèques de lecture publique sur les réseaux sociaux numériques »

Bureau d'études Axiales, Marie-Françoise Audouard et Mathilde Rimaud, avec le laboratoire Labsic-Université Paris 13, Bertrand Legendre et Louis Wiart

Direction scientifique: Muriel Amar (Bpi-SER)

Comité de pilotage: Cécile Quéffelec (OLP-DGMIC), Sophie Pène (CRI-Conseil national du numérique), Cécile Touitou (SciencesPo), Silvère Mercier (Bpi), Agnès Camus (SER-Bpi), Christophe Evans (SER-Bpi)

Commencé à la toute fin de l'année 2015, le programme de recherche de la Bpi consacré à la présence des bibliothèques de lecture publique sur les réseaux sociaux numériques a été confié à un groupement constitué du Laboratoire des Sciences de l'information et de la communication dirigé par Bertrand Legendre à l'université Paris 13 (LabSIC), avec la collaboration de Louis Wiart, et de la société de conseil Axiales, regroupant des spécialistes de la chaîne du livre, avec la collaboration de Marie-Françoise Audouard et de Mathilde Rimaud. Le travail de terrain a commencé au premier trimestre 2016 sur quatre sites: Brest, Metz, Louise Michel pour Paris et Quimperlé. L'analyse des publications diffusées par ces bibliothèques sur les plateformes Facebook, Twitter et YouTube a été complétée par des entretiens approfondis menés avec les bibliothécaires et les élus en charge des services numériques. Comment les usagers et, plus largement, les destinataires de cette diffusion réagissent-ils à cette nouvelle offre d'informations et de modalités de communication? Entretiens individuels et focus groups, notamment avec des booktubers, permettent d'apporter des éléments de réponse. La recherche sera publiée sur OpenEdition Books au premier semestre 2017 et aux Presses de l'Esssib au tout début de l'année 2018.

Programme de recherche 2016 réalisé en collaboration avec le service du livre et de la lecture (SLL-DGMIC) et le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)

« Les bibliothèques publiques dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville »

Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc), Régis Bigot, Isabelle van de Walle, Nelly Guisse

Direction scientifique: Christophe Evans (Bpi)

Comité de pilotage: Cécile Quéffelec (OLP-DGMIC), Stéphan Ludot (CGET), Françoise Legendre (IGB), Jean-Arthur Creff (Bpi), Muriel Amar (SER-Bpi), Agnès Camus (SER-Bpi)

À la demande du Directeur du livre et de la lecture au printemps 2016, le programme de recherche 2016 de la Bpi est consacré aux bibliothèques publiques dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (près de 1300 quartiers identifiés en France métropolitaine). L'enquête, confiée au Crédoc à la fin de l'année 2016 devrait permettre à la fois une analyse de l'offre de lecture publique en direction des populations des quartiers prioritaires (dans et hors les murs), une analyse des usages et des profils des personnes qui résident dans des quartiers prioritaires et qui fréquentent les bibliothèques publiques qui sont situées à moins de 500 mètres des quartiers prioritaires, et enfin des premiers éléments d'analyse concernant les représentations des habitants des quartiers prioritaires qui ne fréquentent pas les bibliothèques publiques. L'enquête sera essentiellement qualitative, réalisée par entretiens semi-directifs conduits auprès de professionnels des bibliothèques, partenaires des bibliothèques, élus, usagers fréquentants et habitants non fréquentants; elle sera précédée par une consultation quantitative en ligne auprès d'un échantillon de bibliothèques ou réseaux situés à moins de 500 mètres des quartiers prioritaires. Le travail de terrain commence début 2017. Résultats attendus à l'automne 2017.

► Collaborations et enquêtes

Le Service Études et recherche (SER) collabore à l'enquête d'impacts économiques et sociaux des bibliothèques publiques réalisée par la BDVO sur le territoire du Val d'Oise (résultats attendus au 1^{er} trimestre 2017). Le SER collabore au projet d'enquête nationale d'impacts économiques et sociaux pilotée par l'ABF (phase terrain prévue en 2017, résultats attendus début 2018).

► Journées d'étude organisées par le SER

- Livre, lecture et politiques de démocratisation culturelle ».

2 février 2016 : journée d'étude organisée en Petite Salle du Centre Pompidou par le Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication (CHMCC), l'Enssib et la Bpi (SER-DCNI). À l'issue de la journée, un hommage est rendu à Jean-Pierre Seguin, créateur et premier Directeur de la Bpi en présence de sa famille et de deux anciens directeur-trices de la Bpi.

- « Actualité de la recherche en bibliothèque »⁴.

8 mars 2016 : journée d'étude organisée en Petite Salle du Centre Pompidou par la Bpi (SER-DCNI) en collaboration avec l'Enssib : cette rencontre annuelle est l'occasion de rendre compte publiquement des travaux réalisés à la Bpi et de donner la parole aux élèves conservateurs d'État de l'Enssib pour exposer leurs travaux réalisés dans le cadre de leur mémoire d'étude de fin d'année.

- « Lire et écrire dans les périphéries urbaines, Buenos Aires, Rio de Janeiro et Paris ».

23 et 24 novembre 2016 : colloque international co-organisé à Paris à l'université Censier le 23 novembre et à l'université de la Sorbonne le 24 novembre par l'IHEAL (Sorbonne), le CONICET (Buenos Aires), le Centre Gabriel Naudé (Enssib) et la Bpi (SER) : Marion Loire (Bpi-NG) est associée à cette manifestation et réalise une communication sur les bibliothèques Parque de Rio et une traduction simultanée de Julio Ludemir.

► Interventions du SER au titre de la coopération

- 8 novembre 2016 : participation du SER à la journée d'études organisée par la BDP de la Charente à Angoulême : « On a plus que jamais besoin de bibliothèques! »

- 18 et 19 novembre 2016 : participation du SER aux journées d'études co-organisées par la Bibliothèque municipale de Lyon (BML) et l'Enssib : « Bibliothèque et démocratie ».

► Publications

Lectures numériques. Une enquête sur les grands lecteurs,⁵ Paul Gaudric, Gérard Mauger, Xavier Zunigo, avec une préface de Christophe Evans, Editions des Presses de l'Enssib, collection Papiers/Bibliothèque publique d'information, juillet 2016. Cet ouvrage fait également l'objet d'une publication payante en ligne sur le site OpenEditionBooks.



« Partager les savoirs, faire société : les bibliothèques dans la cité »

► **Un site collaboratif**

Pour animer le débat professionnel sur le rôle des bibliothèques en matière de cohésion sociale et plus globalement l'évolution de leurs missions et de leur place dans les politiques publiques, la Délégation à la coopération relaie les actions des différents services de la Bpi dans ce domaine (autoformation, handicap, accueil et étude des publics notamment) et les inscrit dans la coopération avec les bibliothèques au niveau national comme international.

Pour mutualiser les actions menées par les bibliothèques publiques françaises sur ces questions, un site collaboratif a été créé, pour mutualiser et capitaliser les actions et les services qu'elles proposent, indexées par thématique et par public. La Délégation à la coopération, qui assure une veille sur ces questions, crée des fiches actions en concertation avec les bibliothèques concernées, fiches qui sont liées à des fiches décrivant les bibliothèques, créant ainsi un annuaire des contributeurs interrogeables par commune, département ou région.

À l'automne 2016, l'intégralité du contenu de ce site a été migrée vers le site Bpi pro, destiné à l'information des professionnels de bibliothèques, dans la rubrique « Bibliothèques dans la cité »⁶, qui présente les fiches pratiques, les journées d'études, les bibliothèques partenaires et enfin des actualités sur cette thématique.

► **Un cycle de journées d'étude initié par la Bpi**

Ce cycle, démarré en juin 2012 à Grenoble, continue en s'appuyant chaque année sur des partenariats avec des acteurs locaux du livre et de la lecture.

En 2016, deux journées ont été proposées, qui ont rassemblé au total 250 participants.

Date	Lieu	Partenaires	Nbre d'inscrits/ de participants
L'accueil des publics migrants en bibliothèques			
16 juin 2016	Paris – Musée nationale d'histoire de l'immigration	Musée nationale d'histoire de l'immigration Association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis	158 /131
Le jeu en bibliothèques			
17 novembre 2016	Saint-Médard-en-Jalles	Bordeaux Saint-Médard-en-Jalles	120/119

• L'accueil des publics migrants en bibliothèques, Paris, 16 juin 2016

Journée proposée par l'association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis avec la Bibliothèque publique d'information (Bpi) et l'Établissement public du Palais de la Porte Dorée, Musée national de l'histoire de l'immigration

En prolongement de la journée d'étude « Les migrants : un public de bibliothèque? » (Calais, 2015), qui avait permis d'évaluer les réflexions et les pratiques que font naître l'arrivée dans les bibliothèques de ces publics parfois nouveaux, cette deuxième journée se proposait d'apporter des éléments de contexte et des éclairages de disciplines complémentaires. Mieux connaître les migrations contemporaines et mieux appréhender la diversité des parcours de ceux qui les vivent pour penser l'accueil des publics migrants à l'aune de leurs réalités administratives, culturelles et linguistiques. Tels étaient les enjeux de cette journée d'étude qui se proposait de mettre en dialogue des bibliothécaires et des intervenants issus du monde de la recherche⁷.

6. <http://pro.bpi.fr/bibliotheques-dans-la-cite>

7. <http://pro.bpi.fr/debats-et-journees-detude/laccueil-des-publics-migrants-en-bibliotheque>

- Le jeu en bibliothèques, Saint-Médard-en-Jalles, 17 novembre 2016

Journée co-organisée par la Bibliothèque publique d'information, la Bibliothèque Municipale de Bordeaux, le Réseau des médiathèques de Saint Médard-en-Jalles.

Le jeu est de plus en plus présent dans notre société. Alors que la pratique du jeu vidéo connaît un essor croissant depuis une vingtaine d'années, le jeu de société apparaît quant à lui comme la deuxième pratique de loisirs des Français dans l'enquête d'Olivier Donnat : *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique* (2009). Tandis que le jeu pénètre toutes les sphères de la société, de l'éducation à la publicité, la question de la place du jeu en bibliothèque se pose. Face à cet engouement pour les jeux sous toutes leurs formes, les bibliothèques s'interrogent en effet sur l'intégration du jeu dans leurs collections et leurs espaces. Quelle place lui donner à côté d'autres services? Du jeu de plateau au jeu vidéo, comment favoriser l'expérience ludique en bibliothèque? Quelle articulation avec l'offre et l'action des ludothèques? Quelles passerelles et partenariats envisager entre bibliothèques et ludothèques? Comment se former au jeu et développer des compétences ludiques? Cette journée d'étude a abordé ces problématiques via des retours d'expériences autour du jeu et un dialogue entre bibliothèques et ludothèques.

► **Autres journées d'étude nationales**

- Qu'est ce qui fait la valeur des bibliothèques? Une nouvelle norme pour mesurer leur impact.

Lyon, 24 mars 2016⁸

Cette journée d'étude a été organisée conjointement par l'AFNOR, l'ADBU, l'Enssib et la Bpi.

Elle s'est appuyée sur la publication fin janvier 2016 d'un livre blanc, rédigé par les experts de la commission nationale de l'AFNOR consacrée à l'évaluation des bibliothèques (CN46-8), qui fait écho à la norme ISO 16439 intitulée « Methods and procedures for assessing the impact of libraries ». Si cette thématique intéresse particulièrement l'ensemble des communautés professionnelles de la documentation et des bibliothèques, elle ne laisse pas indifférents les élus, les responsables de l'État, des collectivités territoriales et des universités. En effet, les bibliothèques interviennent dans un contexte où leurs missions et leur action sont questionnées tout à la fois par le numérique et internet, et par l'évolution des pratiques et besoins des usagers. Pour que les contextes budgétaires de plus en plus contraints ne conduisent pas à des choix qui pourraient finalement s'avérer coûteux pour la collectivité nationale dans son ensemble, n'est-il pas nécessaire de préciser non seulement ce qui fonde la légitimité des bibliothèques mais aussi les conditions dans lesquelles il est envisageable de mesurer leur impact sur la société et sur les individus en croisant diverses approches?

Cette journée est la première d'un cycle de réflexion qui devrait se prolonger, notamment si l'enquête nationale sur l'impact des bibliothèques envisagée par l'ABF (Association des bibliothécaires de France) est bien conduite en 2017.

Cette journée a rassemblé 99 participants.

- L'action éducative et culturelle, un défi pour les archives et les bibliothèques

Bpi et Archives nationales, 24-25 mai 2016⁹

Ces journées d'étude transversales ont été organisées conjointement par le Service du livre et de la lecture, le Service interministériel des archives de France, les Archives nationales et la Bibliothèque publique d'information (ministère de la Culture et de la Communication) et le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Projet national engagé en 2012 parallèlement à la réflexion sur la refondation de l'école et l'aménagement des rythmes éducatifs, l'éducation artistique et culturelle (EAC) constitue un enjeu démocratique pour l'accès de tous les jeunes à la connaissance du patrimoine culturel et à la création contemporaine, dans

8. <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/66446-qu-est-ce-qui-fait-la-valeur-des-bibliotheques-une-nouvelle-norme-pour-mesurer-leur-impact>

9. <http://pro.bpi.fr/laction-educative-et-culturelle-un-defi-pour-les-archives-et-les-bibli-1>

un environnement social, économique, démographique et technologique en pleine transformation. Le nouveau socle commun des enseignements (tel que « la formation de la personne et du citoyen » et « les représentations du monde ») ainsi que le programme d'« enseignement moral et civique », ou le parcours citoyen, ouvrent d'autres champs d'action. Ces deux journées d'étude ont permis d'examiner la manière dont les bibliothèques et les services d'archives s'approprient cette politique, avec des retours d'expérience, de mutualisation des bonnes pratiques, une présentation de résultats d'enquêtes nationales, et des débats sur les enjeux de ces actions. Elles ont rassemblé 145 participants.

L'ensemble des journées d'étude organisées par la Bpi en 2016, tous services confondus, (voir aussi supra les journées d'étude organisées par le SER) ont rassemblé 604 participants. Toutes ces journées donnent lieu à des enregistrements (audio ou vidéo) et sont disponibles sur le site web de la Bpi.

La Mission Lecture Handicap : la mutualisation des compétences pour l'accessibilité

La Mission Lecture Handicap est en cours de réorganisation. Un chef de service sera recruté en 2017.

La journée d'étude nationale était prévue le 13 octobre 2016 à Montpellier.

Organisée en partenariat avec le Service du Livre et de la Lecture (ministère de la Culture et de la Communication), et l'Association des bibliothécaires de France (commission Accessibib), elle devait traiter du thème « Handicap et numérique en bibliothèque: cadres, démarches, outils ».

Cette journée a dû être annulée au dernier moment en raison des graves intempéries (arrêté préfectoral interdisant les manifestations publiques). Elle est reportée au printemps 2017.

La formation tout au long de la vie

► Expérimentation de l'autoformation à distance

Dix-neuf bibliothèques, BM et BDP, expérimentent un bouquet de 17 plates-formes d'autoformation au sein de leurs établissements et à distance. Ils ont été sélectionnés suite à un appel à candidatures. Ils disposaient de peu de ressources d'autoformation, voire aucune (fonds traditionnels ou ressources numériques) et/ou se situent en zone défavorisée.

1. Réseau des bibliothèques de Viry-Châtillon
2. Service de lecture publique et des médiathèques de Grigny, médiathèques Victor Hugo et Pablo Picasso
3. Espace Kenere, Médiathèque de Pontivy
4. Bibliothèque municipale de Besançon
5. Médiathèque Andrée Chedid, La Seyne-Sur-Mer
6. Rouen nouvelles bibliothèques
7. Maison des savoirs, Agde
8. La médiathèque de Mouans-Sartoux
9. Médiathèque d'Uzès
10. Réseau Les Balises, Dunkerque
11. Bibliothèque municipale de Chambéry
12. Médiathèque municipale de Velizy-Villacoublay
13. Médiathèque départementale de Meurthe-et-Moselle
14. Bibliothèque départementale de la Haute-Loire
15. Bibliothèque départementale de Saône et Loire
16. Bibliothèque départementale de Prêt de l'Ariège
17. Médiathèque départementale du Cantal
18. Réseau de lecture du Pays de Foix
19. Bibliothèques du Séronais

Comme dans toute expérimentation, le panel des établissements a fluctué durant cette première année: deux BDP ont quitté le dispositif. La BDP des Hautes-Alpes devait intégrer le dispositif en 2017 mais n'était pas prête à lancer le projet auprès du public et pour la BDP de l'Ain, les modalités de notre offre n'étaient pas adaptées à leur projet et leur terrain.

L'éditeur de la ressource Smart Canal ne répondant plus à nos sollicitations, la ressource n'a pas été proposée et ne le sera plus.

Après une année d'expérimentation, il a été constaté que:

- La mise en place sur un réseau aussi large prend beaucoup de temps. Toutes les ressources ne sont pas implantées (problème technique, prise en compte du nouveau réseau des BDP par les éditeurs, modalité d'accès inadéquate, peur de la frustration en cas de manques d'accès...).
- Les DSI ne sont pas habitués à travailler avec des éditeurs de ressources et sont parfois méfiants.
- Les structures sont mal équipées en PC et Internet. Les IP flottantes ne permettent pas un accès sur place aux ressources.
- Installer, découvrir, former des personnels à six ressources constitue un supplément de travail important, ainsi que les fonctions d'administration des comptes usagers pour les bibliothèques.
- Chaque ressource a un modèle d'accès particulier.
- Selon les établissements, les configurations d'accès (portail ou site web) sont variées. Le passage au SSO même gratuit n'est pas uniformément la solution idéale.
- Certains établissements souhaitent s'appuyer sur des partenariats avec associations pour porter la valorisation et l'exploitation des ressources. C'est une piste intéressante, mais qui demande du temps si le partenariat est à monter.

Certaines bibliothèques jouent pleinement le jeu de l'exploration de nouvelles pratiques, d'autres ont plus de difficultés pour les raisons évoquées plus haut.

► **Formation des bibliothécaires territoriaux aux ateliers de conversation**

La notoriété des ateliers de conversation a pris de l'ampleur cette année: de plus en plus de bibliothèques envisagent de mettre en place des ateliers similaires et souhaitent l'expertise de la Bpi en la matière.

En plus des observations d'ateliers proposées à la demande, quatre sessions de formation et d'échanges professionnels (dont une première en 2016) ont été mises en place pour les bibliothécaires intéressés. La communication s'est faite via le site Internet professionnel de la Bpi et sa page Facebook: les sessions se sont remplies très vite, preuve d'un intérêt très net pour cette pratique.

Les dons effectués par la Bpi auprès des bibliothèques et organismes documentaires

Les dons s'inscrivent dans un environnement documentaire particulier: la Bpi est un très grand établissement public sur un seul site, qui ne possède ni réserve ni bibliothèque annexe, tout en assumant une fonction de bibliothèque à vocation nationale. Le réseau de la Bpi excède donc ses propres murs et se développe par le biais de coopérations.

Juridiquement, les collections de la Bpi appartiennent au domaine privé, celle-ci ne conservant pas de documents patrimoniaux. Les donations sont envisagées sous réserve de l'affectation des ouvrages cédés à une activité d'intérêt général correspondant aux missions de service public du cocontractant ou à son objet social tels que: service de bibliothèques, hôpitaux, prisons, associations d'alphabétisation, de soutien scolaire ou culturelles.

Le nombre des dons dépend des campagnes de désherbage, des besoins des bénéficiaires et de la disponibilité des personnes au sein du service pour contacter, relancer, organiser les rencontres avec les partenaires et traiter les sélections.

En 2016, 6 410 unités documentaires ont été réattribuées :

- 5 629 monographies
- 763 numéros de périodiques (122 titres)
- 18 documents sonores ou vidéo

C'est un peu moins qu'en 2015 (8 427 unités documentaires données en 2015). Cette baisse s'explique par une offre moins abondante et par le fait qu'il y a très peu de demandes spontanées : les bénéficiaires doivent être relancés et cette activité demande beaucoup de temps.

44 établissements ont bénéficié des dons en 2016.

Le service travaille avec des établissements bénéficiaires des dons de livres aux besoins et pratiques très variés :

- de bibliothèques des établissements pénitentiaires (16)
- de bibliothèques universitaires et spécialisées (15)
- d'associations du champ social (3)
- de bibliothèques de collège et lycée (6)
- de bibliothèques d'hôpital (1)
- d'associations humanitaires (3)

Plus de la moitié des dons (53 %) est désormais effectuée auprès d'associations humanitaires, de bibliothèques des établissements pénitentiaires ou d'associations du champ social.

Les bibliothèques universitaires et spécialisées bénéficiaires effectuent une visite, la plupart du temps parce qu'elles ont été recontactées par la Bpi en fonction d'un désherbage précis. Elles n'emportent que de petits dons, fortement sélectionnés en fonction de leur politique de conservation.

► **Des projets importants menés en 2016, à poursuivre en 2017**

Le partenariat avec les établissements pénitentiaires se confirme avec la signature d'une convention nationale 1430 documents ont été donnés à des bibliothèques d'établissements pénitentiaires en 2016. Entre le début des partenariats en 2013 et décembre 2016, la Bpi a donc donné 10 641 unités documentaires.

En 2016, ces dons ont été effectués auprès et à la demande des établissements relevant des structures suivantes :

- la DISP de Lille (Arras, Béthune, Douai, Dunkerque, Longuenesse, Sequedin, Valenciennes, Vendin-le-Vieil),
- la Maison d'arrêt des Hauts-de-Seine (Nanterre),
- la DISP Rhône-Alpes / Auvergne (centre pénitentiaire de Riom),
- le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris
- en cours depuis début novembre 2016 : établissements pénitentiaires de Franche-Comté (Vesoul, Belfort, Montbéliard, Besançon et Lons-le-Saunier)

Le service Maintenance des collections, avec l'appui de la Délégation à la Coopération Nationale et Internationale, en liaison avec le bureau des politiques sociales de la Direction de l'Administration Pénitentiaire, a abouti cette année sa réflexion sur l'opportunité de la passation d'une convention cadre entre notre établissement et cette direction ministérielle, afin de pérenniser le partenariat entre la bibliothèque et les établissements pénitentiaires, et pour lui donner une nouvelle ampleur.

Initiée en 2014, signée le 12 mai 2016 par Christine Carrier, Directrice de la Bpi, et Isabelle Gorce, Directrice de l'administration pénitentiaire, cette convention nationale répond à plusieurs besoins :

Elle favorise la construction d'un réseau national pour les actions existantes, sans ignorer pour autant les difficultés logistiques.

Elle donne de la visibilité et soutient les initiatives en faveur de la lecture publique en prison : c'est la première convention nationale entre une bibliothèque et l'administration pénitentiaire.

Elle crée un cadre réglementaire pour le développement éventuel de nouvelles propositions, en fonction de la demande des partenaires sur le terrain et des possibilités des services de la Bpi. Les actions menées dans le cadre du partenariat pourront être étudiées, discutées et évaluées lors des réunions d'un comité de suivi national réunissant les représentants désignés de la Bpi et de la DAP (à mettre en place).

Cette convention nationale a d'ores et déjà été diffusée aux agents concernés et sera en ligne sur le site professionnel de la Bpi courant 2017.

► **Contribution aux actions de cohésion sociale de la Bpi**

Depuis 2013 le service a étendu son offre documentaire aux associations du champ social : l'offre était alors abondante en documentation pratique et d'actualité, pouvant être pertinente pour les publics de ces structures. 17 établissements ont été bénéficiaires de documents depuis, soit 1940 documents redistribués.

Le service a également participé en 2015 et 2016 à la journée de la mission du ministère de la Culture dédiée aux rencontres avec les relais du champ social, aux côtés des collègues du Service Développement des publics. Ces journées ont été l'occasion de faire connaître cette offre documentaire de la Bpi.

Parallèlement, une réflexion a été menée dans le service sur les conditions d'un accompagnement plus complet pour ces bénéficiaires non bibliothécaires. Ces derniers sont désireux de mettre en place un point lecture dans leur structure et sont à la recherche de conseils pour le développer et le faire vivre. Un questionnaire a été élaboré et envoyé aux 17 établissements ayant reçu des dons afin de faire le point sur leurs besoins et attentes.

Certaines limites sont cependant atteintes quant à ces dons car l'offre de la Bpi reste modeste et ne peut combler toutes les attentes créées. Pour 2016, seuls trois établissements ont reçu en tout 140 documents : c'est fort peu eu égard à la demande.

► **Rencontre avec le service de l'ADEL (mai 2016)**

Une rencontre a été organisée en mai avec la bibliothécaire en charge de l'Antenne de Diffusion et d'Echange des Livres des bibliothèques de la Ville de Paris (services centraux). Cette rencontre a permis de faire le point sur la complémentarité des fonds, afin d'étendre les possibilités offertes aux structures sollicitant des dons.

Cette collaboration, modeste, pourrait être étendue en 2017 en définissant avec l'ADEL des possibilités offertes aux structures auxquelles la Bpi ne peut plus répondre (associations du champ social), et par la mise en place d'un réseau plus structuré pour les dons de livres aux établissements pénitentiaires. Voir annexe 4



Découvrez le
Catalogue national
de films documentaires
en vidéo à la demande

Bibliothèque
Centre
Pompidou
publique d'information

www.lesyeuxdoc.fr

MEDIATHEQUE
NUMERIQUE
www.mediathèque-numérique.com

Catalogue national de films documentaires pour les bibliothèques publiques (Service Cinéma / Département Comprendre)

Le bilan 2016 témoigne d'une avancée notable dans la diffusion du cinéma documentaire en bibliothèque, avec notamment l'ouverture de la plateforme de vidéo en ligne « **Les yeux doc** »¹⁰.

Les bibliothèques disposent désormais d'un outil moderne, simple et ergonomique, qui leur permet de développer une expertise sur les films, de proposer à leurs usagers une collection de 150 films (à l'ouverture) consultables à domicile et de mettre en place des projections régulières dans leurs espaces. Ce système clé en main libère les bibliothèques des contraintes de la gestion des droits audiovisuels et des difficultés de mise en place des interfaces techniques.

Le nombre de films retirés du Catalogue national en 2016 a encore largement dépassé le nombre de nouveaux films proposés aux bibliothèques, engendrant une érosion toujours plus accentuée de l'offre globale. Cette situation crée une difficulté pour rester en phase avec l'actualité de la production audiovisuelle et avec l'état du monde, dont le cinéma documentaire est un précieux témoin. L'offre de nouveautés/renouvellements a toutefois augmenté comparativement à 2015, mais à un niveau qui reste bas.

Pour la première fois, le nombre des demandes d'accès au Catalogue national pour l'acquisition de supports est en baisse sensible, avec une majorité d'entrée de petites communes rurales. Comme les autres années, des refus ont dû être opposés aux établissements non éligibles français et étrangers (BU, écoles d'art, Musées, associations).

En revanche, l'idée d'une plateforme numérique a immédiatement séduit les bibliothécaires qui sont en demande d'une offre moderne répondant à leurs usages en matière d'audiovisuel. Malgré un lancement tardif en fin d'année, la plateforme a engrangé plusieurs abonnements au moment de sa mise en production.

10. <http://www.lesyeuxdoc.fr/>



► **Les films du catalogue**

Le Catalogue national diffuse fin 2016 un fonds de 959 films, dont 15 ont été négociés uniquement pour la plateforme numérique et 150 pour tous modes de diffusion.

Un choix de 500 titres a été effectué parmi les films du catalogue DVD. Ces 500 titres seront progressivement renégociés avec les ayants droit jusqu'en 2018 et viendront enrichir la plateforme numérique, tout en restant disponibles en DVD.

Ce sont des films majoritairement inédits qui sont proposés, en DVD ou en vidéo à la demande, aux 640 bibliothèques rattachées au réseau de la Bpi et aux 14 bibliothèques abonnées à la plateforme **Les yeux doc**. Tous les films sont disponibles pour le prêt et la consultation individuelle ainsi que pour la projection publique

Ces films sont principalement des documentaires en vues réelles, mais le catalogue s'est depuis peu ouvert aux documentaires animés, très demandés par le réseau.

Les nouveaux titres acquis par la Bpi représentent une sélection parmi les films récents proposés par la commission nationale des bibliothécaires, animée par l'association Images en bibliothèques.

Attentive à favoriser la diffusion d'un nombre toujours croissant de films inédits, la Bpi travaille sur la complémentarité des catalogues de diffuseurs, retenant en priorité pour le Catalogue national les films français inédits et les films étrangers sous-titrés en français, ceux notamment présentés au festival Cinéma du réel.

► **Moderniser, simplifier et amplifier l'accès aux films documentaires en bibliothèque**

En 2014, la Bpi a conçu un projet de modernisation du modèle technique et économique du Catalogue national. En 2015, elle a lancé un appel d'offres pour une plateforme numérique et a retenu l'offre d'Arte France et de sa filiale Arte Studio. Parallèlement, la Bpi a commencé à mettre en œuvre un chantier juridique visant à acquérir les droits V&D de 500 films sur trois ans, avec 150 films disponibles pour l'ouverture de la plateforme. Le développement s'est poursuivi, en étroite relation avec le prestataire, tout au long de l'année 2016. La mise en production est intervenue le 18 octobre et les premiers établissements abonnés ont été équipés en novembre.

La grille tarifaire a été conçue, d'une part, avec l'objectif de mutualiser les frais techniques (stockage des vidéos, hébergement du site, bande passante, transcodage des fichiers...) et, d'autre part, avec la volonté d'apporter une réponse à la fracture numérique, en permettant aux petits établissements, relais traditionnels du Catalogue national, d'accéder à une technologie de pointe à des coûts raisonnables.

Les droits acquis pour la plateforme sont des droits institutionnels standards de consultation à la bibliothèque et à domicile chez les usagers inscrits, ainsi que de projection publique au format HD dans les bibliothèques uniquement.

Les droits sont négociés pour un réseau beaucoup plus étendu qu'actuellement. La notion de bibliothèques « recevant du public » remplacera la notion de bibliothèques publiques, ce qui permettra notamment de diffuser la plateforme dans les bibliothèques gérées par des associations.

Ainsi, les films de la Bpi viendront enrichir les offres de cinéma documentaire à la demande proposées par les fournisseurs privés et, grâce à une tarification adaptée, pourront faire profiter les petites structures et leurs usagers de films de qualité et d'un système de diffusion moderne.

► **Développer l'éditorialisation et la transmission des savoirs**

En 2014, la Bpi a ouvert un site dédié aux professionnels des bibliothèques.

Le Catalogue national anime la rubrique « cinéma documentaire », qui propose des articles rédigés par les bibliothécaires sur les films sortis en salles, des bibliographies, des comptes rendus de festivals, des filmographies détaillées. Une adresse internet spécifique (www.cataloguenational.fr) a été créée pour permettre l'accès direct à la recherche sur le catalogue et à l'interface de commande en ligne des DVD. L'éditorialisation de la plateforme numérique a été pensée pour offrir de nouvelles opportunités de valorisation des films à travers plusieurs rubriques rafraîchies à un rythme soutenu (nouveaux films, coup de cœur de la semaine, acquisitions en cours, thématiques et portraits de réalisateurs, films plébiscités par les usagers).

► **La diffusion du catalogue, le réseau des bibliothèques**

15 nouveaux titres ont été proposés en 2016 aux bibliothèques abonnées à la plateforme (10 nouveautés DVD en 2015 et 2014) et les droits de cinq films ont été renouvelés, pour la plateforme uniquement. Le fonds de films sur DVD ne s'enrichit plus, mais continuera à être diffusé jusqu'à extinction des droits supports.

Le volume global des commandes de bibliothèques sur DVD a été de 319 exemplaires et 143 titres différents (977 en 2015, 1377 en 2014), ce qui représente une baisse de 67 % par rapport à 2015, décrochage brutal dû à plusieurs facteurs (peu de titres nouveaux, législation contraignante des marchés publics, manque de visibilité du catalogue, baisses de subvention touchant les bibliothèques territoriales, problèmes d'organisation interne du Service Cinéma de la Bpi).

37 bibliothèques ont commandé en 2016 de 1 à 36 DVD (en 2015 et 2014, on comptait 113 bibliothèques pour respectivement de 1 à 68 DVD et de 1 à 137 DVD). La moyenne est de 8,6 DVD par bibliothèque (8,5 en 2015, 12 en 2014).

14 bibliothèques ou groupements de bibliothèques sont entrés dans le réseau de la Bpi en 2016, ce qui porte à 640 bibliothèques le nombre d'établissements autorisés à commander des DVD dans le Catalogue national. 14 bibliothèques ont souscrit un abonnement à la plateforme **Les yeux doc**. Voir annexes 1 à 3

**Eurêkoi : service coopératif de réponses à distance
(Service Webmagazine / Département Lire le monde)¹¹**

En 2016 le réseau Eurêkoi a développé son activité, planifié sa stratégie de communication et préparé le lancement d'un nouveau service pour 2017.

Eurêkoi regroupe 230 bibliothécaires formés à la recherche documentaire en provenance de 47 bibliothèques municipales, départementales ou spécialisées qui répondent gratuitement en moins de 72 heures à des internautes du monde entier. La communauté d'agglomération Valence - Sud Rhône-Alpes a rejoint le réseau ainsi que la communauté de Clermont Auvergne Métropole (signature de la convention prévue en 2017).

► **Extension du service**

Un partenariat a été développé avec la Ville de Lorient de manière à s'appuyer sur son expérience pour déployer un nouveau service très proche de "Jenesaispasquoilire" à l'échelle de l'ensemble du réseau.

Dans la perspective de ce nouveau service, l'équipe d'Eurêkoi à la Bpi a connu l'arrivée en septembre d'un agent en remplacement d'un départ à la retraite de la fin 2016.

Un groupe de travail composé de plusieurs partenaires français et belges, membres ou non d'Eurêkoi, s'est réuni pour préciser les conditions de ce déploiement.

En plus des questions-réponses, les bibliothécaires proposeront en 2017 des recommandations portant sur des œuvres de fiction dans les domaines suivants : films, séries tv, fiction littéraire, BD, albums jeunesse.

11. <http://www.eurekoi.org/#qui-sommes-nous>

Les recommandations seront envoyées sous forme de listes bibliographiques courtes (3 à 6 titres) comportant le résumé et des liens vers les notices du site SensCritique avec lequel un partenariat a été tissé.

Pour rendre lisible ce service et concevoir une stratégie de communication, la Bpi a fait appel à une agence de marketing, ce qui a permis de déterminer la nature et les visuels des campagnes de communication ainsi que le dispositif d'appel à l'action présent sur le site Eurekoi.org et les sites des partenaires. Un focus group avec le Service Études et recherche a été organisé avec des usagers afin de tester le prototype du nouveau service.

► **Présence du service sur le web et fréquentation**

Le site *Balises* a continué d'être alimenté par des questions-réponses en provenance d'Eurêkoi.

Eurêkoi répond aux questions des internautes dans un groupe Facebook ouvert au sein duquel plus de 2 500 membres posent des questions publiquement et répondent avec les bibliothécaires aux questions posées. En revanche le nombre de questions posées via le groupe Facebook a nettement diminué.

En 2016, même sans aucune campagne de communication, le nombre de questions-réponses a augmenté de 14 % par rapport à 2015. On note une très nette augmentation de la part des questions posées depuis l'application mobile (+300 %). L'application a été téléchargée 650 fois dans l'année. Elle est notée 5/5 par les utilisateurs sur le PlayStore.

Plus 850 000 pages ont été vues pour 325 000 visiteurs uniques en 2016. En moyenne, 35 personnes lisent une réponse apportée à l'origine à une seule personne lorsqu'elle est publiée dans la base de connaissance contre 22 personnes en 2015.

Présence de la Bpi au sein des organismes nationaux, des structures régionales et dans les établissements territoriaux

En 2016 la Bpi a assuré une quarantaine de journées de présence effectives (n'incluant pas le temps de travail sur ces sujets à la Bpi, notamment dans le cadre de la convention avec l'association « Réseau Carel ») auprès des différents partenaires, essentiellement mais pas exclusivement par la Direction et les membres de la Délégation à la coopération nationale et internationale.

► **ABF**

La Bpi (Délégation à la coopération) a tenu un stand au Congrès de l'ABF (Association des bibliothécaires de France), qui s'est tenu en juin 2016 à Clermont-Ferrand. Ce stand est une opportunité de rencontrer de nombreux collègues de toute la France et de faire connaître l'action de la Bpi en matière de coopération nationale et internationale.

Le Service Cinéma de la Bpi a notamment pu présenter la plateforme de diffusion du cinéma documentaire « Les yeux doc ».

La Bpi siège au sein de la Commission « International » de l'ABF.

► **ADBDF et ADBGV**

La Bpi a participé aux journées d'étude annuelles de l'ADBDF, à Caen (Calvados) et de l'ADBGV, à Nancy. La Directrice de la Bpi siège au Conseil d'Administration de l'ADBGV.

► **FILL**

La Bpi siège au Conseil d'Administration de la FILL.

Elle suit également les travaux de la commission « Lecture publique et patrimoine » et entretient ainsi des liens réguliers avec les services régionaux de livre et de la lecture, qui sont des relais de diffusion d'information, mais également des partenaires actifs dans le montage de journées d'étude dont ils affirment la portée régionale.

► **Bibliothèques de Rennes-Métropole**

La Bpi siège au conseil culturel et scientifique de la bibliothèque de Rennes Métropole.

La Bpi acteur international

La Bpi a pour mission de promouvoir et de transmettre ses compétences et ses ressources, ainsi que celles des bibliothèques publiques françaises, auprès d'institutions étrangères. Elle fait bénéficier les professionnels français des expériences étrangères grâce aux voyages d'étude et/ou aux rencontres internationales. La délégation à la coopération nationale et internationale organise des visites détaillées de la Bpi, accueille des stagiaires étrangers dans des formations individuelles ou collectives, assure des missions d'expertise en collaboration avec des bibliothécaires territoriaux, visant ainsi à constituer des réseaux d'échanges pérennes. La Bpi participe également activement aux travaux de plusieurs associations internationales.

Visites et stages

12 visites ont été assurées en 2016 à l'intention de 230 professionnels étrangers, bibliothécaires pour la plupart ou étudiants en bibliothéconomie pour certains, originaires de Belgique, Biélorussie, Egypte, Allemagne, Autriche, Italie, Danemark, Brésil, Cote d'Ivoire, Maroc, Croatie, Palestine, Sénégal, Tunisie...

► Profession culture

La Bpi a participé activement au programme « Profession culture » (Bpi et territoriaux)¹², mis en place par la Délégation au développement et aux affaires internationales (DDAI), en partenariat avec les établissements publics et sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication (MCC).

Dans ce cadre, 5 stagiaires étrangers ont été reçus en stage individuel, pour un total de 150 journées-stagiaires (stage longue durée, d'une période de 6 semaines).

3 stagiaires ont été accueillis à la Bpi : une bibliothécaire de Mariborska KNJZNICA (Slovénie), une bibliothécaire du réseau des bibliothèques de Milan (Italie), une bibliothécaire de la Bibliothèque Alexandrina (Egypte). 2 stagiaires ont bénéficié d'un stage de 6 semaines organisé par la Bpi, dans des bibliothèques territoriales : l'un originaire du Brésil, accueilli à la Bibliothèque départementale de prêt du Val d'Oise et l'autre originaire du Burkina-Faso à la Médiathèque Albert Camus à Antibes

► Courants du monde

Dans le cadre de ce dispositif la Bpi a participé à l'organisation d'un séminaire « Enjeux et mise en œuvre de la médiation dans les structures culturelles » qui s'est déroulé du 10 au 21 octobre à Paris et Nantes, et a été organisé en collaboration avec le ministère de la Culture et la Maison des cultures du monde. Ce séminaire réunissait des professionnels de différents secteurs culturels : théâtre, centre culturel, bibliothèque, conservatoire de musique... Les stagiaires étaient originaires de 12 pays différents : Brésil, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Croatie, Iles Seychelles, Maroc, Palestine, Serbie, Sénégal, Togo, Turquie et Uruguay.

La Bpi a pris part aux réunions de conception et d'organisation, à la sélection des dossiers et à la mise en place du planning, et a accueilli les participants pendant 2 jours à la Bpi, pour un total de 31 journées-stagiaires (19 personnes accueillies 1 jour et demi, et 5 sur 1 demi-journée).

Le travail au sein des associations internationales de bibliothèques

La Bpi travaille régulièrement au sein des associations internationales de bibliothèques :

12. <http://pro.bpi.fr/4-international/stage-individuel--profession-culture>

► **International Federation of Library Associations (IFLA)**¹³

Trois agents de la Bpi sont membres de comités permanents des sections Bibliothèques publiques, Management et marketing, Services de bibliothèques pour les populations multiculturelles. Ces trois agents ont participé aux travaux de leur section, ainsi qu'aux réunions de mi-année. Ils se sont aussi investis d'une part dans l'organisation du prix international IFLA-BibLibre du marketing dans les bibliothèques (Section Management et Marketing), d'autre part dans la conception et l'animation d'une session sur l'accueil des réfugiés en bibliothèque (Sections Bibliothèques publiques, et Services de bibliothèques pour les populations multiculturelles). Ils ont ainsi que la Directrice de la Bpi participé au Congrès de l'IFLA qui s'est tenu à Columbus (Ohio), aux États-Unis, ainsi qu'à une conférence satellite à Philadelphie (États-Unis) et à des visites de bibliothèques.

► **European bureau of Library, Information and Documentation associations (EBLIDA)**

La Bpi est membre de cette association¹⁴, assurant une présence française appréciée, l'Association des bibliothécaires de France étant également adhérente.

► **Comité français international bibliothèques et documentation**

Elle est membre du Cfibd¹⁵ (Comité français international bibliothèques et documentation), au sein duquel la directrice de la Bpi, représentée par la déléguée à la coopération nationale et internationale, assure la vice-présidence en charge du développement de l'action internationale dans les bibliothèques publiques.

Une des activités principales du Cfibd est de proposer des bourses pour participer au congrès de l'IFLA (International Federation of Library Associations) à des bibliothécaires français et francophones. Pour permettre de développer la présence dans ce congrès de bibliothécaires issus des bibliothèques publiques françaises, la Bpi a souhaité en 2016 participer au financement de deux bourses réservées à ces professionnels. Au-delà de la participation au congrès, qui est en soi une expérience très enrichissante et une occasion de découvrir des expériences étrangères, il s'agit d'encourager les bibliothèques publiques françaises à s'investir dans l'action internationale. Ce sont donc deux collègues, d'une part du réseau de la Ville de Paris, d'autre part de la Ville de Martigues, qui ont bénéficié de ces bourses.

Le collègue de Martigues, qui est également Vice-président du groupe régional PACA de l'Abf, a pu ensuite intégrer un atelier de formation à l'*advocacy* organisé par l'IFLA à l'automne 2016 et sera candidat aux élections 2017 de l'IFLA pour intégrer un comité permanent d'une section.

La Bpi a pris une part active au séminaire organisé par le Cfibd en septembre 2016 pour réfléchir d'une part à l'action des représentants français au sein de l'IFLA, et d'autre part à la manière dont ceux-ci peuvent repercuter en France les actions et les campagnes de l'IFLA.

► **Association des amis de la Bibliotheca Alexandrina**

La Bpi est membre de cette association, qui a pour objectif de promouvoir la coopération entre les bibliothèques françaises et l'espace francophone de la Bibliotheca Alexandrina, en accompagnant la formation de bibliothécaires en France ou sur place à Alexandrie, et en favorisant les manifestations conjointes et le don d'ouvrages français à cette bibliothèque dans le cadre d'un partenariat avec le Syndicat national de l'édition. La Bpi accueille régulièrement des stagiaires de l'Alexandrina pour des visites ou dans le cadre du programme Profession Culture.

Autres actions de coopération internationale

► **Colloque international « Lire et écrire dans les périphéries urbaines »**

Voir supra : Études et recherche p.45

13. <http://www.ifla.org/>

14. <http://www.eblida.org/>

15 <http://www.cfibd.fr/>

► **Don de matériel informatique**

Le service a également pu instruire un don de matériel informatique, en collaboration avec les services juridiques et informatiques, au bénéfice de l'association Ecole sous l'arbre Humanitaire (convention n°2016-527 du 12/07/2016).

Le don est exceptionnel: il a requis l'expertise des services cités et un travail de longue haleine des agents pour le voir aboutir de manière favorable. Le matériel donné, une quarantaine d'ordinateurs, a servi à l'équipement d'une salle de classe au Cameroun, conformément aux dispositions particulières du droit en ce domaine.

► **Participation à un congrès**

La Bpi a participé au Bibliothekartag (congrès national des bibliothécaires allemands), qui s'est tenu à Leipzig en mars 2016, avec notamment une intervention sur la question de l'accueil des réfugiés en bibliothèque et sur l'action de la Section des bibliothèques publiques au sein de l'IFLA.

► **Coopération avec l'Institut Français**

La Bpi collabore avec l'Institut français, qui coordonne l'action des médiathèques-centres d'information sur la France contemporaine au sein du réseau culturel français à l'étranger.

► **La commission « appel à projets / plan d'aide aux médiathèques »**

L'Institut français via son Département livre et promotion des savoirs, met à la disposition des établissements culturels (Instituts français de recherche et Alliance françaises conventionnées comprises) un fonds d'appui destiné à soutenir les projets de modernisation ou d'évolution permettant aux médiathèques-centres d'information sur la France contemporaine de s'inscrire efficacement dans la stratégie des postes. La Bpi participe à la commission annuelle d'attribution des aides.

La Bpi a également été impliquée en 2016 sur la préparation d'un vademécum à destination des médiathécaires du réseau culturel français.

La Bpi a accueilli en novembre 2016 le séminaire annuel pour les médiathécaires et chargés du livre du réseau culturel français à l'étranger, lors d'une journée de formation où a été abordée la question des bibliothèques 3ème lieu et où ont été présentées les ressources de la WebTV/Webradio de la Bpi qui sont une source extrêmement riche pour soutenir la programmation culturelle dans les Instituts français.

Enfin, plusieurs agents de la Bpi font partie du groupe de bibliothécaires qui assurent des missions d'expertise sur les médiathèques – centres d'information sur la France contemporaine. Cependant ces missions sont assurées sur leur temps personnel.

En 2016, la Bpi a consacré 48 journées de travail à la présence effective dans les instances internationales ou lors de colloques (n'incluant pas le travail fait à la Bpi sur ces questions).

► **Les voyages d'étude à l'étranger**

En 2016, la Bpi a proposé un voyage dans le réseau des bibliothèques de Barcelone, avec la visite de quatre bibliothèques et des temps d'échange et de réflexion sur l'organisation administrative des bibliothèques, la répartition des responsabilités entre les différents échelons territoriaux de tutelle et la mutualisation des services.

Le groupe était constitué de sept bibliothécaires de la Bpi et de huit bibliothécaires territoriaux.

Ce voyage fait l'objet de comptes rendus disponibles sur le site Bpi pro¹⁶.

Sont également disponibles sur le site les comptes rendus du voyage d'études 2015 au Danemark et en Suède.

16. <http://pro.bpi.fr/bibliotheques/voyage-detude-a-barcelone-octobre-2016>

Le site professionnel de la Bpi et la présence sur Facebook

La Bpi a développé au sein de l'écosystème des sites web de la Bpi, qui comprend le site institutionnel, à destination du grand public, et le webmagazine *Balises*, un site à destination des bibliothèques, Bpi pro¹⁷, principalement orienté vers les bibliothèques de lecture publique.

Organisé en six grandes rubriques, ce site a pour objectif de :

- mettre à la disposition des bibliothèques françaises des ressources et des outils proposés par la Bpi, notamment les études conduites par le Service Études et Recherche, mais aussi par exemple la charte de politique documentaire, les lexiques multilingues favorisant l'accueil de publics étrangers, des listes de ressources en autoformation...
- diffuser les actions de coopération proposées par la Bpi, sur ses domaines d'expertise : la question du rôle des bibliothèques dans la cohésion sociale est ainsi un axe fort du site, mais aussi la valorisation du catalogue national de films documentaires et notamment la plateforme « les yeux doc »
- valoriser les actions de coopération internationale, et notamment les journées d'étude
- porter les débats au sein de la profession, par exemple la question de la gratuité et favoriser le partage d'outils, comme mettre en avant les nouveaux établissements, comme par exemple la médiathèque « Le Volcan » au Havre ou les projets innovants.

La Délégation à la coopération nationale et internationale dispose d'une page Facebook « Bpi pour les professionnels »¹⁸ où elle relaie les actions de la Bpi, par exemple l'annonce des journées d'étude ou des publications, et où la Bpi se fait l'écho des débats professionnels sur les thématiques évoquées ci-dessus.

La coopération nationale et internationale-Annexes

Cinéma documentaire

Annexe 1. Les 14 bibliothèques entrées dans le réseau DVD en 2016

	Établissement	Ville	Département
BM	Médiathèque de l'Ancre	Carnon	Hérault
BM	Réseau des médiathèques	Cazals-Salviac	Lot
BM	Médiathèque André Baudon	Bozouls	Aveyron
BM	Médiathèque Cère et Dordogne	Bretenoux	Lot
BM	Médiathèques	Saint-Die-Des-Vosges	Vosges
BM	Médiathèque	Saint-Hilaire-De-Riez	Vendée
BM	Médiathèque Yvette Virot	Jarrie	Isère
BM	Médiathèque municipale	Le Caylar	Hérault
BD	BDP de Guadeloupe	Basse-Terre	Guadeloupe
BM	Bibliothèque Lancry	Paris	Paris
BM	Médiathèque du Chevalet	Noyon	Oise
BM	Médiathèques	Saint Gratien	Val d'Oise
BM	Médiathèque municipale	Villebon Sur Yvette	Essonne
BM	Bibliothèque municipale	Tencin	Isère

Annexe 2. La répartition du réseau DVD en 2016

Répartition des bibliothèques	
Bibliothèques municipales	551
Bibliothèques départementales	52
Bibliothèques universitaires	23
Autres	14
Total	640

Annexe 3. Les 14 bibliothèques abonnées à la plateforme les yeux doc (octobre-décembre 2016)

Établissement	Ville	Département
Réseau des médiathèques	Montpellier	Hérault
Bibliothèque Numérique d'Agglomération Clermont Communauté	Clermont-Ferrand	Puy-de-Dôme
Médiathèque départementale	Belfort	Territoire de Belfort
Médiathèque	Bagnolet	Seine-Saint-Denis
Les Bibliothèques d'Agglopolys	Blois	Loir-et-Cher
Bibliothèque départementale	Soissons	Aisne
Bibliothèque universitaire	Avignon	Vaucluse
Médiathèques	Orléans	Loiret
Médiathèque François Mitterrand	Poitiers	Vienne
Biblio.gironde	Saint-Médard-en-Jalles	Gironde
Bibliothèque de l'Alcazar	Marseille	Bouches-du-Rhône
Médiathèque municipale	Macon	Saône-et-Loire
Bibliothèques d'Amiens Métropole	Amiens	Somme
Bibliothèque d'étude et d'information	Cergy-Pontoise	Val d'Oise

Dons de documents

Annexe 4. Les bénéficiaires des dons en 2016

Bibliothèques universitaires et spécialisées

BDIC, Institut Michelet, Association des Amis du Vieux château de Brie-Comte-Robert, Bibliothèque Kandinsky, Université de Paris 13, Université Pierre et Marie Curie, Société des études robespierristes (75005), ESAM Design (Ecole Supérieure des Arts Modernes - Paris), Association AD Kamera - Cinémathèque de Dijon, Association Les Amies et Amis de la Commune de Paris 1871, Association du Souvenir napoléonien (Paris), Institut Confucius Clermont-Ferrand, Association C.M.L.O (Alès)

Bibliothèques scolaires (collèges et lycées)

Lycée d'enseignement général et technologique Sainte-Croix - Saint-Euverte (Orléans), Lycée Saint Paul Bourdon Blanc (Orléans), Centre d'enseignement zootechnique - Bergerie Nationale (Rambouillet), Lycée des métiers Sainte-Croix - Saint-Euverte (Orléans), Lycée Blaise Cendrars - Sevrans 93270, GRETA M2S (93100 Montreuil)

Associations du champ social

Association Mieux Lire Mieux Écrire (Noisy-le-Grand), Régie de Quartier (Montreuil 93100)

Associations humanitaires

École Sous l'Arbre Humanitaire (Paris), Association Mieux Lire Mieux Ecrire (93160 Noisy-le-Grand)

Bibliothèques des centres hospitaliers

Centre Hospitalier Universitaire d'Angers

Bibliothèques des établissements pénitentiaires

DISP de Lille (Arras, Béthune, Douai, Dunkerque, Longuenesse, Sequedin, Valenciennes, Vendin-le-Vieil), Maison d'arrêt des Hauts-de-Seine (Nanterre), DISP de Lyon (centre pénitentiaire de Riom), Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris (SPIP 75), établissements pénitentiaires de Franche-Comté: Vesoul, Belfort et Montbéliard, Besançon et Lons-le-Saunier